

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 30 c.
Réclames. 30
Faits divers. 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la réclame des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A SAUMUR,
chez M. HAVAS-LAFITE et Co.,
Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

SAUMUR :
En an. 30 fr.
Six mois 18
Trois mois 8
Poste :
En an. 35 fr.
Six mois 21
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
chez tous les Libraires :
A PARIS,
chez DONGRELL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
FWIG, r. Ambrose-Richel, 9 ;
BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR,

30 Avril 1881.

CAMPAGNE DE TUNISIE.

La première phase de la guerre en Tunisie peut être considérée comme terminée. Nos troupes ont cerné et battu les Kroumirs, elles se trouvent aujourd'hui sur le territoire tunisien proprement dit, et après la jonction des trois colonnes, dans la vallée de Kef, auprès de Ben-Melir, les généraux attendront, avant d'aller en avant, que le gouvernement français ait consenti à engager des négociations avec le Bey de Tunis.

Soak-Ahras, 28 avril.

La colonne qui doit entrer en Tunisie par la vallée de la Médjerda doit combiner ses mouvements avec les deux autres colonnes. C'est pourquoi elle n'a pas encore franchi la frontière. Elle a pour objectif Gardimaou, première station du chemin de fer tunisien, aux environs de laquelle campent des troupes du Bey.

Colonel de Coulange, du 33^e de ligne, commandant militaire du Kef, à guerre.

Kef, 28 avril, 5 h. 30 soir.

J'occupe Kef avec un bataillon d'infanterie, une batterie de 90 d'artillerie, une section du génie et deux pelotons de cavalerie. J'ai reçu la soumission des Cheiks et des Caïds. Je fais rentrer les tribus dans leurs douars. Mes communications et mes vivres sont assurés.

Kef, 28 avril.

Le général Logerot continue sa marche en avant sans rencontrer d'obstacles. On compte qu'il atteindra Béja dimanche soir ou lundi.

Le Journal des Débats a reçu de son correspondant la dépêche suivante :

Tunis, 27 avril, 5 h. soir.

Avant-hier, Ali-Bey, général en chef des troupes tunisiennes, a reçu la visite des chefs des Kroumirs se déclarant prêts à se soumettre complètement.

On affirme que le Bey de Tunis a demandé au consul de France de lui proposer les bases d'une convention donnant satisfaction au gouvernement français.

La tranquillité se maintient dans la ville.

Le Figaro, de son côté, publie ce télégramme :

La Calle, 28 avril, 8 h. soir.

Le combat de mardi, livré par la brigade Vincendon, a été des plus vifs. Tous ceux de nos soldats qui ont été tués ou blessés ont été atteints par des projectiles tirés à bout portant. Les Kroumirs s'étaient blottis dans les broussailles ou perchés dans les arbres. On leur a tué beaucoup de monde.

Les femmes des Kroumirs les excitaient au combat et poussaient des hurlements qu'on entendait jusque dans le camp français d'El-Aïoun.

Quelques-unes des troupes régulières tunisiennes assistaient à l'action.

Du reste, les Tunisiens organisent contre nous la levée de toutes les tribus voisines des Kroumirs.

Le ministre de la guerre Si-Selim augmente chaque jour l'effectif de son camp, sous les yeux de l'état-major français.

Il est impossible que notre armée s'engage dans le pays des Kroumirs en laissant derrière elle l'armée tunisienne qui grossit de plus en plus. Attendez-vous à de sérieuses rencontres.

Alger, 29 avril.

Les Ouled-sidi-Cheik et les Trafis qui se sont soulevés sont deux tribus situées beaucoup au sud des chotts (lacs) qui forment la frontière naturelle de l'Algérie. Ils en sont même très-éloignés et occupent l'espace qui sépare l'Algérie du Sahara.

Dans le combat qui a eu lieu hier, ce sont seulement nos goums qui ont donné, c'est-à-dire des cavaliers irréguliers, appartenant à nos tribus et appelés en temps de guerre à raison de 3 fr. par jour.

Géryville, qui est notre dernier poste de ce côté, n'est pas attaqué. Il est défendu par un bataillon bien approvisionné.

Tunis, 29 avril.

Un télégramme privé de Constantinople vient d'annoncer que la Porte se propose d'envoyer Khéréidine à Tunis en mission extraordinaire.

L'émotion est naturellement très-vive au Bardo, où l'on commence à comprendre à quel danger on s'est exposé en se proclamant si haut le vassal de la Porte, et où l'on ignore pas les projets d'ambition personnelle que nourrit depuis longtemps Khéréidine.

Si la Porte cherche à mettre ses desseins à exécution, elle fournira au Bey l'occasion de reconnaître de quel côté sont ses vrais amis, car le gouvernement français a toujours déclaré qu'il entendait maintenir la dynastie légitime et ne rien changer à la loi d'hérédité musulmane à Tunis. D'autre part, comme il n'a jamais reconnu les droits de la Porte si imprudemment réclames aujourd'hui par le Bey, il est évident que la flotte française barrerait le passage à tout vaisseau turc qui viendrait à Tunis avec une mission spéciale.

Lunéville, 28 avril.

C'est M. le général Caillat qui sera appelé à prendre le commandement de la brigade, devenu vacant par suite de la maladie du général Ritter.

Marseille, 28 avril.

Le paquebot l'Afrique, de la Compagnie transatlantique, est parti ce matin à 5 heures pour La Calle avec 50 hommes, 40 chevaux, 2 batteries d'artillerie, du matériel, des munitions et des vivres.

Le paquebot Moïse, de la même Compagnie, est parti à 6 heures du matin pour Bône avec 1,300 hommes provenant des 81^e, 39^e, 16^e et 98^e de ligne, 10 chevaux; des munitions et du matériel de guerre.

M. le ministre de la guerre a reçu les dépêches suivantes :

Commandant du 19^e corps à guerre.

29 avril, 9 h. matin.

Géryville n'a pas été attaqué. Il y a 380 soldats approvisionnés à 500 cartouches par homme, et trois mois de vivres. La population européenne et israélite peut trouver un refuge dans la redoute. Je suis sans inquiétude pour ce poste. Le poste d'Alfou a été ravitaillé. Les tribus qui l'entourent sont fidèles.

L'agha Kaddour Ould Adda, de Saïda, a attaqué le 27 avril les goums des Trafis, en avant de Sfisifa. Après un premier succès, il a été attaqué à son tour par des forces supérieures et s'est replié sous les murs du hordj. Il a perdu une trentaine d'hommes.

Après ce combat, les Trafis se sont retirés dans la direction du sud-ouest.

Les goums de Frenché et du Tell de Tiarat, qui se portent au sud du chott, sont appuyés par la colonne de Saïda qui a dû arriver hier à Sfisifa et qui ralliera en même temps les goums de l'agha de Saïda. Du côté de Daya et de Sebdu, la situation n'a pas changé.

Le Peuple français publie le renseignement ci-dessous qui lui est transmis par un de ses correspondants :

« Je reçois à l'instant une lettre de Tlemcen m'annonçant qu'une colonne se forme pour aller surveiller les frontières marocaines.

» Cette colonne serait formée du 4^e bataillon du 2^e zouaves, de cinq escadrons de spahis, dont quatre sont déjà à la frontière, de deux bataillons de tirailleurs algériens ;

on y adjoindrait de l'artillerie de campagne et du génie.

» Le général Louit serait placé à la tête de la colonne.

» D'autre part, je suis avisé par une lettre, émanant d'un sous-officier en garnison à Tlemcen, que le soulèvement des tribus marocaines est imminent. »

Suivant le Siècle, 5,000 Kroumirs ont participé au combat du 26 avril.

La brigade Vincendon est arrivée sur le versant oriental de la seconde chaîne de montagnes de la vallée de l'Oued-Kébir.

Dépêche du Voltaire :

Alger, 28 avril.

Deux diligences ont été attaquées dans la province d'Oran : celle de Saïda entre Sidi-Moussa et Géryville; le conducteur a été tué et un voyageur a été sauvé par le caïd; et celle de Mostaganem à Relizane, où personne n'a été tué.

Un moulin a été incendié par des malfaiteurs à l'Hillil, près de Relizane.

Le Napoléon dit que les nouvelles données, notamment par le Journal du Loiret, sur la santé des troupes en Algérie, ne sont nullement fondées. L'état sanitaire est excellent et les approvisionnements abondent.

Le même journal dit aussi que les protestations de la Porte et du Bey contre l'entrée de nos colonnes en Tunisie sont maintenant officielles et qu'elles constituent l'état de guerre.

Viennent d'arriver à Toulon :

De Toulouse, 487 hommes du 23^e d'artillerie et 452 chevaux, 40 hommes de l'administration des hôpitaux ;

De Castres, 7 officiers, 187 hommes du 9^e d'artillerie et 148 chevaux ;

De Clermont-Ferrand, 479 hommes du 30^e bataillon de chasseurs à pieds ;

De Versailles, 147 hommes du 4^e régiment du génie ;

De Perpignan, 40 hommes de l'administration des hôpitaux.

Deux bataillons du 68^e de ligne, en garni-

don la perte a si lourdement pesé sur ta vie ?...

— L'image de cette femme est restée gravée en mon âme, et rien ne saura me la faire oublier.

— Ainsi, tu crois toujours l'avoir aperçue chez moi, lors du mariage de Fernande ?

— Comme je crois à sa mort sur les neiges de cette montagne, que tu aperçois là-bas.

— Tu me ferais sourire, mon pauvre Michel, si je n'avais l'âme si navrée.

— Le rire t'est permis, François ; seulement, lorsque je te répéterai ces choses, ne m'enferme plus dans un grenier.

François se pinça les lèvres jusqu'au sang.

— Mais cette femme, je te le répète, reprit-il, c'est la mère de mon gendre, c'est M^{lle} de la Charnie. Une ressemblance frappante, je te l'accorde, a pu te faire supposer que la belle-mère de Fernande était M^{lle}... comment donc la nommais-tu ?

Un domestique, qui accourait en toute hâte, arriva près des deux frères :

— Monsieur Michel, dit le fidèle serviteur, deux voyageurs viennent d'entrer aux Coudriers : l'un est M. Charles, la personne qui l'accompagne est une dame que je ne connais pas.

— Viens donc, Michel ! s'écria François, en entraînant son frère vers la ferme ; cette femme, sans doute, m'apporte des nouvelles de mes enfants.

Michel suivit son frère jusqu'à la ferme.

cause de ce silence inexplicable. Un matin, qu'il se promenait avec Michel dans la cour de la ferme qu'il avait achetée l'été précédent, le négociant de la rue Montmartre ne put s'empêcher de s'écrier :

— En vérité, la fortune ne donne pas toujours la félicité !

— S'il en était autrement, répartit le fermier, quel est le malheureux qui pourrait supporter la vie ?

— A vingt ans, jeunes et pleins d'ardeur, nous formons les projets de bonheur les plus magnifiques ; notre imagination nous montre la vie comme un fleuve aux rives enchantées dont le courant se fait à peine sentir, tant il est doux ; tout nous émeut, tout nous enivre d'amour et d'espérance. « Qu'il fait bon vivre ! » nous écrivions-nous souvent. Bientôt le tableau change : déjà de la plaine souffle le vent ; des tourbillons de poussière s'élèvent et vous aveuglent ; haletants, oppressés, il nous faut faire de nombreux efforts pour ne point laisser notre barque aller à la dérive : c'est l'heure de la lutte, des soucis, des ambitions et des affaires ; l'azur du ciel, des jeunes années s'est caché derrière un épais rideau de nuages ; à peine le soleil brille-t-il par moments ; à peine compte-t-on quelques instants vraiment heureux ; tel est l'homme à quarante ans. Plus il avance sur cette route qui a pour limites l'inconnu, plus il voit augmenter ses tribulations et ses douleurs : pertes de famille, pertes de biens si chèrement amassés. Ce n'est plus

le vent, c'est la tempête ; ah ! liens, Michel, la vie est horrible !

— Je le sais depuis longtemps, mon frère, car la mienne n'a été qu'une longue souffrance.

— Je l'avais oublié ; pardonne-moi.

— Tout, depuis trente ans, t'a souri dans la vie ; tout, au contraire, s'est dressé contre moi, reprit le fermier. Un bon génie semblait écarter les embûches que le hasard jetait sous tes pas, tu marchais fier et heureux, entouré des tiens, sans songer qu'à tes côtés d'autres, moins fortunés, traînaient leur existence dans la misère et peut-être l'abjection.

Moi j'ai vécu dans l'isolement, avec le souvenir d'un amour brisé, sans liens, sans famille, comme un véritable paria de la société. Va, François, tout se compense dans ce monde, et chaque homme a une somme d'infortunes et de félicités à supporter ; parfois le malheur sort le premier du sac des destinées ; parfois on ne le rencontre qu'à l'autre bout ; de toute façon, personne ne peut l'éviter.

— Ta philosophie m'étonne.

— Je ne suis point un philosophe, mais un ignorant, un de ceux que les biaisés de la grande ville classent parmi les simples de ce monde, un être nul, enfin, au point de vue social, un paysan !...

— J'admire ton détachement des convoitises humaines.

— Plains-moi, plutôt.

— Et cette femme, que tu as aimée un jour, et

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'OUBLIEUSE

(Suite.)

Ce fut, en effet, un jour bien douloureux pour tous que celui qui nous apporta la fatale nouvelle.

Il y eut comme un moment de stupeur générale ; plusieurs naufrages récents firent songer un instant à la malveillance ; l'imagination aidant, les faits, trop alarmants déjà, furent grossis plus démesurément encore. Le Havre était sous le coup d'une panique indescriptible ; Paris lui-même paraissait consterné.

Pendant ces jours d'angoisses pour tant de familles, qui comptaient des parents ou des amis en route pour la France ou se rendant en Amérique, les journaux anglais s'arrachaient littéralement des mains ; les moindres nouvelles se rattachant au naufrage étaient lues, commentées et devenaient le thème de la conversation générale. La France tout entière s'associa à ce deuil immense ; bien des larmes coulèrent, et de ferventes prières s'élevèrent vers le ciel en faveur des victimes.

Une semaine s'écoula. Charles, pendant ces journées si longues, n'avait donné aucune nouvelle. Son père, plus anxieux que jamais, se demandait la

son à Issoudun (Indre), ont reçu l'ordre de partir pour l'Algérie.

Chronique générale.

La République française, en constatant que la « population tout entière accueille avec sollicitude les nouvelles qui lui viennent du théâtre de la guerre » et montre « moins d'impatience et moins d'inquiétude », avoue que le silence des premiers jours imposé maladroitement par le gouvernement provoquait cette impatience et cette inquiétude.

Des officiers et soldats tunisiens ont été trouvés parmi les morts ennemis. Ce fait indique que le Bey, qui renouvelle ses protestations contre l'entrée des Français, prête la main aux Kroumirs.

La situation de nos nationaux à Tunis devient de plus en plus critique, et les intrigues italiennes redoublent au Bardo.

Des détails nous arrivent sur l'insurrection algérienne, dont une répression immédiate et sévère pourra seule arrêter les développements.

Le maintien de M. Albert Grévy comme gouverneur général civil est un encouragement aux rebelles, qui se rient de l'avocat de Besançon, qui n'a ni le prestige ni la valeur d'un général, et n'est qu'un Prudhomme élevé au pouvoir par la complaisance fraternelle.

Les correspondances privées qui arrivent d'Afrique jettent sur les événements algériens une lumière peu rassurante.

Les Kroumirs ne sont que des acteurs secondaires dans le grand drame qui semble se préparer. L'agitation est générale en Algérie, agitation jusqu'ici contenue à grand-peine, et qui sur plusieurs points s'est manifestée au grand jour par des révoltes et des assassinats. Le gouvernement le reconnaissant lui-même quand il annonçait l'envoi de renforts considérables, expédiés de France. Un général de brigade commande une expédition au sud-ouest de la province d'Oran; des renforts sont également expédiés vers le sud de la province d'Alger.

« Il y aurait, dit l'*Intransigeant*, une vaste et redoutable organisation secrète dont le but serait l'anéantissement de la France et des Français en Afrique. »

Aux yeux du journal radical, l'aventure de Tunisie a donné aux Arabes le signal qu'ils attendaient. « La folie d'une entreprise financière à main armée n'en devient que plus palpable. »

L'*Intransigeant* n'est pas par lui-même une autorité bien grande, mais son témoignage se trouve confirmé par d'autres plus sérieux.

Le Réveil, de Blidah, raconte la convention suivante tenue dimanche dernier entre un Français et un Arabe depuis longtemps employé dans une grande maison de commerce :

Dans la petite pièce qui servait tout à la fois de salon et de bureau à Michel, dont nous avons parlé au commencement de cette histoire, et qui était presque constamment habitée par Renée pendant la journée, deux voyageurs venaient effectivement d'entrer.

Le premier, ainsi que l'avait dit le berger, était Charles. Ses traits, fatigués par une longue insomnie, son regard abattu, sa démarche hésitante, tout trahissait en lui une grande souffrance morale. La personne à laquelle il donnait le bras semblait elle-même se soutenir avec la plus grande difficulté; ses yeux, rougis par les larmes, avaient une fixité étrange; parfois un frisson nerveux agitait tout son corps; sa pâleur marmoréenne était celle d'un cadavre. A peine âgée de quarante-cinq ans, ses cheveux avaient blanchi tout à coup; on sentait instinctivement que le grand ressort de la vie était brisé en cette femme, et que la fatalité l'avait marquée de son doigt inexorable.

En apercevant les arrivants, Renée courut vers eux :

- Monsieur Charles ! cria-t-elle, vivement émue.
- Oh ! plaignez-moi, répartit le jeune homme, je suis bien malheureux.
- Votre sœur ?...
- Les Bois l'ont engloutie.

— Que penses-tu de la guerre avec la Tunisie ?

— Bien malheureux pour les Français, ils seront écrasés !

— Tu crois que les Tunisiens sont assez forts pour battre les Français ?

— Tunisiens tout seuls, non ; mais il y en aura d'autres.

— Lesquels donc ?

— Tous les mahométans !

— Mais toi, qui, depuis longtemps, es très-heureux dans la maison, tu ne voudrais pas faire de mal à tes patrons !

— Non, mais moi forcé de rejoindre ma tribu.

— Et pourquoi ? tu peux rester ici.

— Non, les Arabes de ma tribu me tueraient ; d'ailleurs, l'heure est arrivée et je ne puis l'empêcher.

Un autre dit à un Français, son voisin :

— Tu fais réparer ta maison, tu as bien tort, car tu n'y resteras pas longtemps.

Qu'est-ce que tout cela veut dire ?

On a arrêté dimanche à Briey un officier, du 12^e régiment d'artillerie saxon, qui venait d'arriver dans cette ville.

Deux individus qu'on a surpris à l'entrée d'un magasin dans la citadelle de Belfort et qui avaient refusé de répondre aux questions qu'on leur posait, ont été reconnus pour deux lieutenants du 4^e d'infanterie badoise.

A Nancy, un maréchal-des-logis de uhlands, nommé Trendorf, a été arrêté au moment où il montait dans le clocher de la cathédrale, qui domine tout le côté Est de la ville.

Enfin, également à Nancy, il est arrivé plusieurs soldats-officiers de l'armée allemande, qui sont allés à la mairie demander à contracter des engagements pour la légion étrangère.

Si tout ceci n'est que l'effet du hasard, ce que nous ne croyons pas le moins du monde, on avouera que c'est bien étrange.

Un sujet prussien, Ignace Winter, vient de fonder à Paris une société de réassurances au capital d'un million, et cela juste au moment où le gouvernement allemand chasse de son territoire les agents d'assurance des compagnies françaises.

M. Emile de Girardin, qui vient de mourir, laisse, dit-on, plus de 30 millions de fortune.

Il y a, depuis quelques jours, un échange presque incessant de télégrammes entre le quai d'Orsay et l'ambassade française à Berlin. La présence de M. de Saint-Vallier paraîtrait si nécessaire en Allemagne, qu'aux derniers avis il n'avait pu encore obtenir l'autorisation de prendre le plus petit congé, malgré l'état de santé fort grave où se trouve toujours son père.

— Comme mon fils ! ajouta, d'une voix qui faisait mal à entendre, la dame qui lui donnait le bras.

— Oh ! pauvre mère ! murmura Renée, en relevant à peine ses larmes.

— Oh ! oui, pauvre mère ! répéta la compagne que Charles ramenait au foyer de son oncle, car je n'ai plus d'enfants !

M^{me} de la Charnie, — c'était bien elle, hélas ! pleura abondamment. Renée l'aïda à s'asseoir dans le vieux fauteuil de cuir où chaque jour, depuis de longues années, le fermier des Coudriers venait se reposer un instant. La jeune fille donna l'ordre à Pierrot d'aller chercher son maître; celui-ci partit aussitôt.

(A suivre.) SOPHRONYME LOUDIER.

Le succès de la FRANCE ILLUSTRÉE de V.-A. MALTE-BRUN, publiée par l'éditeur Jules Rouff, ne se dément pas. Il semble s'accroître, au contraire, à mesure que ce grand ouvrage se fait connaître davantage. Nous avons sous les yeux le 41^e fascicule, consacré au département des Pyrénées-Orientales, et dans lequel nous remarquons, au milieu d'un texte fort intéressant, des gravures représentant la ville de Perpignan, Port-Vendres, le Pont de Céret, Prades et, en outre, une très-belle carte du département avec plan de Perpignan.

Nous lisons dans la Gazette d'Auvergne :

« Un certain bruit est colporté depuis quelques jours dans les campagnes : quelques meneurs républicains, comprenant à merveille que les projets belliqueux de M. Gambetta sont peu goûtés par nos populations rurales, désireuses avant tout d'ordre, de repos et de paix, tentent de faire croire que l'on a exagéré l'expédition de Tunisie et que tout se passera sans effusion de sang. »

» Ils escomptent dans ce but les incroyables retards apportés par M. Farre à la répression des Kroumirs.

» Nous n'avons pas besoin de faire remarquer qu'on n'envoie malheureusement pas en Algérie 50 ou 60,000 hommes uniquement pour leur procurer le plaisir de boire un verre d'amer-picon.

» Ajoutons que si les hostilités ont tardé à commencer, il est à craindre que la fin de l'expédition ne tarde bien plus longtemps encore. »

Etranger.

RUSSIE. — L'Empereur de Russie, en quittant Saint-Petersbourg pour aller habiter le château de Gatchina, n'est pas à l'abri pour cela des attentats nihilistes.

L'*Intransigeant* annonce déjà « qu'une caisse de dynamite a été découverte (le 27 avril) au milieu d'un chariot de foin qui entraînait au palais impérial. »

On dit l'Impératrice malade et en proie à des crises nerveuses. Il n'est pas étonnant que la malheureuse souveraine soit ébranlée par de poignantes émotions, quand elle voit tous les siens, l'Empereur et même ses enfants, menacés de mort par les bandes d'assassins.

Les blés d'Australie. — Les blés d'Australie vont, paraît-il, faire bientôt une concurrence sérieuse aux blés américains sur nos marchés. On annonce, en effet, qu'il vient de se constituer à Melbourne une grande société coopérative de cultivateurs australiens. Cette société disposera d'un capital de deux millions cinq cent mille francs, et son but sera d'expédier en Europe le blé produit par ses membres. Malgré la distance de Melbourne en Europe, les promoteurs de cette entreprise comptent sur des bénéfices considérables.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU JOURNAL L'Écho Saumurois.

On connaît le développement rapide et important qu'ont pris depuis quelques années les industries minières et métallurgiques, qui a permis aux Sociétés exploitantes de réaliser des bénéfices énormes devenus pour les heureux possesseurs des actions des dites Sociétés une source de fortune. A mesure que les bénéfices ont augmenté, les titres sont devenus plus rares sur notre marché. Aussi, est-ce une bonne fortune pour l'épargne comme pour les personnes qui sont en quête d'un placement rémunérateur et de tout repos, que de pouvoir les faire coopérer dès le principe à une exploitation minière qui leur assure dès le premier jour un revenu sûr, important, exempt de tout aléa. Tel est le cas des mines de cuivre de Baia de Arama (Roumanie).

Ces mines sont situées au milieu de contrées riches et fertiles, à 60 kilomètres du Danube, dans une propriété de 10,000 hectares appartenant au prince Nicolas G. Bibesco, qui en a cédé la complète jouissance à la Société exploitante pour une durée de 76 années.

Une partie de cette propriété est entièrement boisée et peut dès maintenant fournir un million de mètres cubes de bois à brûler et cinq cent mille mètres cubes de bois de construction, le tout évalué 3,500,000 francs. Les mines renferment un gisement de cuivre, un des plus importants connus en Europe. MM. de Calo, directeur des mines en Autriche, Dejean de Fozarque, ingénieur des mines, ancien élève de l'École des mines de Paris, professeur à l'École des mines de Bucharest, ont étudié les terrains cuprifères de Baia et Arama sur une longueur de 5,200 mètres, et une largeur de 350 mètres. Il a été constaté que la profondeur du gisement atteignait 400 mètres. La richesse du minerai extrait étant de 6 0/0 de cuivre métallique, le rendement total a été évalué à 2,184,000 tonnes, et les bénéfices à un milliard de francs. Les commissaires nommés par l'Assemblée générale de la Société ont établi leurs calculs en se basant sur une production annuelle de dix mille tonnes et déclaré que l'action, après avoir rapporté au moins 75 francs par an, serait remboursée dans l'espace de dix ans au plus, après quoi elle serait remplacée par un titre de jouissance produisant 90 francs d'intérêt annuel, pour être remboursée à l'expiration de la Société par le fonds de réserve et les intérêts accumulés.

Ces calculs sont des plus sérieux et la Société de Rio-Tinto, qui exploite les mines de Huélna en Espagne, n'a pas encore pu retirer de ces mines dix mille tonnes de cuivre par an, le minerai n'ayant qu'un rendement de 2 à 3 0/0 ; et bien que son capital soit vingt fois plus considérable que celui de la Société de Baia de Arama, cependant ses actions jouissent d'une prime de 140. La Société de Baia de Arama a fait analyser des pyrites provenant de différentes côtes des mines par MM. Laveissière et fils, affineurs à Paris, par M. Drouin, chimiste à Paris, et MM. Johnson, Matthey et C^{ie}, essayeurs de la Banque d'Angleterre ; la moyenne de la teneur en cuivre a été trouvée égale à 13.04 0/0.

Or, si nous établissons nos calculs sur cette production de dix mille tonnes de cuivre par an, nous trouvons que le prix de la tonne rendue à bord sur le Danube et de la conduite en Angleterre, est de 1,100 francs à 1,200 francs, y compris l'amortissement du capital engagé. Le prix de vente étant de 1,600 francs, nous avons donc un bénéfice net par tonne de 400 francs, soit 4 millions de francs par an pour les dix mille tonnes extraites.

C'est donc pour la Société un revenu considérable et pour les actionnaires une affaire des plus brillantes et des plus sûres. Le Conseil d'administration est composé d'hommes connus et dont la haute sagesse, la prudence et la situation

de fortune sont autant de gages de sécurité pour les actionnaires de la Société. Le président est le prince Nicolas G. Bibesco ; les membres du Conseil sont : le comte Odo de Montessoulou-Fezensac, le prince Barsaraba de Brasov, MM. Galotti, le commandant Seaver, les ingénieurs Botta et de Calo.

Les actions émises sont au nombre de 15,000, au prix de 750 francs, payables : 100 francs en souscrivant, 250 francs à la répartition, 200 francs le 1^{er} juin et 200 francs le 1^{er} juillet. Ces actions donnent droit à 5 0/0 d'intérêt net des impôts et à 60 0/0 du surplus des bénéfices. La souscription est ouverte jusqu'au 4 mai, au Comptoir universel, 24, rue

Chronique Locale et de l'Ouest.

C'est demain la première réunion des courses de Verrie-Saumur. Tout promet que la journée sera belle : le nombre des concurrents est élevé pour chaque course, et les amateurs et promeneurs ne manqueront pas de se rendre en foule à cette première fête de mai, au milieu des bois de Verrie et loin des bords du pittoresque étang de Marson.

COURSES DE VERRIE-SAUMUR

Première Réunion

DIMANCHE 1^{er} MAI 1884.

A 2 heures.

Prix d'ouverture (Course de haies. — Handicap à réclamer). — 1,000 fr., pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, à réclamer pour 5,000 fr. — Entrée : 100 fr., forfait 25 fr. — Le second doublera son entrée. Les jockeys courant contre les gentlemen prendront 3 kil. de surcharge. — Distance : 2,500 mètres.

A 2 heures 1/2.

Prix des Veneurs (Cross Country Steeple-Chase. — Gentlemen). — 500 fr., ou un objet d'art de même valeur, si le gagnant est un cheval d'armes, pour chevaux de chasse, d'arme ou de promenade, n'ayant jamais gagné une course à obstacle d'une valeur de plus de 1,000 fr., ni une course plate de 2,000 fr. — Entrée : 20 fr. au second. — Poids commun : 72 kil. — Les chevaux inscrits au Stud-Book porteront 5 kil. de surcharge. — Tout gagnant d'une course plate ou à obstacle portera en outre 2 kil. de surcharge ; de deux ou plusieurs de ces courses, 4 kil. — Tout cheval n'ayant jamais couru dans aucune course recevra 5 kil. de décharge. — Distance : 3,500 mètres. — Tenue de chasse.

A 3 heures.

Prix du Cercle Saint-Hubert (Steeple-Chase à réclamer). — 1,000 fr., pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, à réclamer pour 3,000 fr. — Entrée : 50 fr., moitié au premier, moitié au second. — Poids : 4 ans, 71 kil. ; 5 ans et au-dessus, 76 kil. — Le cheval qui sera mis à réclamer pour 3,000 fr., recevra 6 kil. de décharge ; pour 2,000 fr., 9 kil. En outre, les chevaux de demi-sang recevront 3 kil. de décharge et les gentlemen 3 kil. — Distance : 3,000 mètres environ.

A 3 heures 1/2.

Military (2^e Série). — Cross Country. — Steeple-Chase. — Un objet d'art, pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes, inscrits sur les contrôles et livrés par les remontes de l'Etat. — Poids : cavalerie de réserve, 77 kil. ; ligne et artillerie, 75 kil. ; cavalerie légère, 72 kil. Les chevaux de pur sang de cette catégorie à quelque arme qu'ils appartiennent porteront 77 kil. — Tout gagnant d'un steeple militaire de 2^e série portera 3 kil. de surcharge ; de deux steeples, 5 kil. — Distance : 3,000 mètres.

A 4 heures.

Prix de la Société des Steeple-Chase de France (Steeple-Chase de 4^e série). — 2,000 fr. offerts par la Société des Steeple-Chase de France, pour chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, et n'ayant jamais gagné un steeple-chase de 4^e série. — Entrée : 200 fr., forfait 25 fr. Au second 600 fr. sur le prix, les entrées au premier après que le troisième aura retiré la sienne. — Poids : 4 ans, 60 kil. ; 5 ans, 65 kil. ; 6 ans et au-dessus, 67 kil. — Tout cheval ayant gagné un prix de série est exclu. — Distance : 3,000 mètres environ.

A 4 heures 1/2.

1^{er} Prix du Fagot (Course de haies. — Gentlemen). — Un objet d'art et les entrées au premier, pour chevaux de chasse et de promenade domiciliés à Saumur quinze jours au moins avant la course, et n'ayant pas, en 1881, pris part à une course publique quelconque, montés par des gentlemen n'ayant jamais gagné. — Entrée : 20 fr. — Poids libre. — Distance : 2,500 mètres.

Lundi 2 mai, à une heure, TIR AUX PIGEONS.

Mardi 3 mai, à trois heures, RALLYE-PAPER.

Deuxième réunion : Jeudi 30 juin.

Le ministre des postes et des télégraphes a déposé une demande de crédit qui lui permettra d'attribuer, à partir du 1^{er} mai prochain, une indemnité annuelle de 30 fr. pour frais de chaussures aux 23,757 fonctionnaires des départements, et indemnité de 27 fr. 29 c. ou la fourniture de deux blouses et d'un pantalon aux 427 gardiens de bureaux des départements.

Chemin de fer de la Vendée. — Avant-hier ont commencé, devant la 1^{re} chambre du

tribunal civil de la Seine, les débats de l'affaire entre le syndic de la faillite du chemin de fer de la Vendée, contre MM. Genty, Emile de Girardin et autres administrateurs. M. Lenté a pris la parole au nom du syndic.

Allonnes. — Hier matin, vers 7 heures, la veuve René Dufresne, âgée de 63 ans, demeurant à Allonnes, s'est pendue à son domicile. Lorsque ses voisins sont arrivés près d'elle, elle venait de succomber; il a été impossible de la rappeler à la vie.

Soulanger. — Hier encore, le sieur François Besnard, maçon, demeurant à Doué, était occupé, à Soulanger, dans une cave à en consolider le ciel, quand tout à coup une pierre du poids de 500 kilog. lui tomba sur la tête. La mort a été instantanée.

Ses camarades avec lesquels il travaillait n'ont pas été atteints.

Besnard, âgé de 65 ans, laisse une veuve et trois enfants mariés et établis.

LE MEURTRE DE LA POMMERAIE.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« Un horrible meurtre vient d'être commis à la Pommèraie, près Montjean commune importante du canton de Saint-Florent.

« Lundi dernier, 25 avril, Marie Guéry, femme Guillevaut, faisait tranquillement paître ses bestiaux dans un champ lorsqu'elle vit venir à elle le nommé Pilon François, cultivateur des environs, qui lui fit grossièrement des propositions obscènes. Pilon était pris de boisson. Sur le refus indigné de la femme Guillevaut, Pilon se précipita sur elle et lui porta à la gorge quatre coups de couteau, qui ont presque aussitôt amené la mort.

« L'assassin a été, le soir même, arrêté dans son lit par la gendarmerie de Montjean. — A toutes les questions qui lui sont faites, le malheureux répond qu'il ne peut se souvenir de rien.

« Le meurtrier a 26 ans. — Sa victime en avait 33.

« Et voilà ce que peut amener l'ivresse ! »

TOURS.

Voici les renseignements que nous avons obtenus sur le nommé Acker, Léon, qui jeudi s'est tiré un coup de revolver dans la région du cœur. Acker est originaire de l'Alsace et ses parents habitent Paris.

Envoyé à l'École de Saumur comme adjudant, il eut avec un de ses collègues de l'École un démêlé qui le fit rejoindre le 3^e dragons à Tours.

Arrivé au corps, les on-dit affirment que Acker n'était pas bien vu par ses camarades; on le laissait un peu de côté. Cette indifférence le rendit rêveur et, un jour, sans rien dire à personne, il alla trouver son colonel et, en lui demandant une permission de huit jours pour aller voir ses parents à Paris, il rendit volontairement ses galons à son chef. Celui-ci, tout en lui accordant la permission demandée, l'engagea à garder son grade jusqu'à son retour. Acker, muni de sa permission, resta à Tours, et un soir, on ne sait trop comment, il fit rentrer au quartier deux femmes publiques.

Condamné à 15 jours de prison pour ce fait, l'adjudant sortit du quartier et alla dans un café aux environs de la caserne où il fut pris par les hommes du poste. Conduit en prison, mercredi dernier, il recevait, comme tous les autres, son ordinaire chaque matin.

Jeudi, vers l'heure de la soupe, la porte de la prison étant ouverte, Acker appela un enfant de troupe qui passait et le pria de bien vouloir aller lui chercher un revolver. L'enfant refusa d'abord, mais, sur les instances d'Acker, le revolver fut apporté et le pauvre adjudant, appuyant le canon sur son cœur, fit feu. Heureusement la balle dévia et on put l'extraire par le dos.

L'infortuné Acker est mort hier matin. (Indépendant.)

Par décret de M. le Président de la République, en date du 2 février courant, M. Edouard Vernon a été nommé notaire à Amboise, en remplacement de M. Moreau, démissionnaire en sa faveur, et en cette qualité a prêté serment devant le tribunal civil de Tours, à l'audience du 22 février dernier.

NANTES.

Les courses de Nantes auront lieu les mercredi 18, jeudi 19 et dimanche 22 mai, sur l'hippodrome du Petit-Port. 35,500 fr. de prix seront décernés pendant ces trois jours. Le nombre des chevaux déjà engagés assure que les courses seront très-brillantes cette année.

Quelques observations sur les rossignols.

On a tout dit sur le merveilleux gosier du rossignol, sur l'étonnante variété et la sonorité incomparable du chant de cet oiseau. Nous n'avons nulle envie d'apporter la moindre restriction à ces éloges; nous ferons seulement observer qu'ils ne s'appliquent pas également à tous les rossignols. S'il y a parmi eux des virtuoses admirables, il y a aussi des chanteurs relativement médiocres. Certains rossignols, sur les vingt et même vingt-quatre motifs qu'ils devraient dire (des observateurs attentifs les ont comptés), n'en savent que cinq ou six qu'ils répètent incessamment.

A quoi tient cette différence? Probablement aux conditions où ces oiseaux se trouvent placés. Quand un rossignol habite une localité où il est tranquille, où il trouve aisément sa nourriture, il émet tout le volume et toute la flexibilité de sa voix, il développe son talent par l'exercice, il déploie toute sa capacité musicale. Les jeunes, qui l'entendent, profitent de l'exemple, l'imitent, rivalisent avec lui, et ce canton se peuple d'excellents chanteurs.

Dans tel autre lieu moins favorable, le rossignol est souvent dérangé, le souci de son repos et de sa nourriture l'occupe; il devient inquiet, distrait, il n'achève pas ses phrases, les recommence sans cesse, et il communique à ses voisins les imperfections qu'il a peu à peu contractées. Il en résulte que, dans ces parages, tous les rossignols chantent médiocrement.

Nous avons cru remarquer que dans le parc de Versailles, par exemple, les quelques rossignols, qui habitent les bosquets (ils sont en très-petit nombre), ne chantent pas bien; ils ont le chant court et monotone. Nous sommes portés à croire que, fréquemment interrompus par les promeneurs, causeurs bruyants ou enfants tapageurs, effrayés et changeant continuellement de place, forcés de s'arrêter court à tout moment, ils ont fini par perdre l'ampleur et la variété de leurs chants. Ces défauts se transmettent de génération en génération, et l'un des plus beaux parcs qui existent se trouve privé d'un agrément dont jouissent beaucoup de modestes enclos où règnent le silence et la tranquillité.

Le rossignol chante en cage; il y chante même plus longtemps qu'en liberté; on dirait qu'il cherche à se distraire ainsi du chagrin de l'isolement et de l'esclavage. Mais nous ne parlerons pas des moyens que l'on emploie pour l'élever et le conserver en captivité, de peur de donner à quelqu'un de nos lecteurs l'envie de le faire prisonnier, en sacrifiant le bonheur d'un oiseau que son mode de nourriture et son caractère destinent à l'indépendance, et en privant les campagnes d'un hôte qui, au printemps, fait l'un de leurs charmes les plus attrayants.

Nous aimons mieux indiquer un procédé par lequel on pourra attirer les rossignols dans les parcs et les jardins où leur absence se fait regretter. On sait que ces oiseaux se tiennent habituellement dans les taillis épais, dans les buissons touffus, où ils aiment à se cacher. Ils y font leurs nids sur la terre, avec des feuilles sèches pour fond, des chaumes et des herbes desséchées sur les côtés, et, en dedans, des racines fibreuses, des crins, du duvet de certaines plantes. Ils se nourrissent et nourrissent leurs petits de vers de terre, de larves d'insectes, de fourmis, de chenilles, qu'ils ramassent le plus souvent sur le sol. On fera donc bien, si l'on veut les attirer, de leur ménager des massifs d'arbrisseaux au feuillage abondant, dans lesquels on laissera pousser des lierres, des ronces, des broussailles; on défendra au jardinier de les élaguer, de les éclaircir et d'y passer le râteau. On créera ainsi des asiles où le rossignol trouvera tout ce dont il a besoin: la paix, la sécurité, le mystère, de quoi se nourrir et faire son nid.

Quand une fois il s'y sera établi pendant une saison, on peut être sûr qu'il y reviendra l'année suivante. Et si ses petits trouvent dans le voisinage des retraites semblables, il y a lieu d'espérer qu'ils viendront aussi s'y fixer, car ces oiseaux retournent volontiers chaque printemps dans les cantons où ils sont nés. On fera ainsi de son jardin, pourvu qu'il ait assez d'étendue, une volière sans barreaux que les rossignols aimeront de leur présence et de leurs concerts. Ne sera-ce pas un luxe aussi précieux que celui des plantes rares et des fleurs aux couleurs éclatantes ou aux parfums exquis? (Magasin pittoresque.)

Faits divers.

Le prix de la viande. — Nous lisons dans le *Conservateur de l'Aisne* :

« Jamais, depuis vingt ans, on a vu les bestiaux se vendre à si bas prix. Le marché de La Villette reçoit chaque semaine près du double de ce qu'on y peut vendre, ce qui fait que la baisse s'accroît. L'Italie, l'Allemagne, la Hongrie suffisent seules à l'approvisionnement de Paris. Les producteurs français trouvent plus avantageux de garder leurs animaux et de faire abattre pour la consommation locale.

« Dans ces conditions, le bœuf, par exemple, qui se payait couramment un franc la livre l'année dernière, était déjà tombé à soixante-quinze centimes. C'était encore trop cher, paraît-il. Nous lisons dans l'*Echo* que M. Blanchet, boucher à Brasles, va débiter à Château-Thierry six magni-

ques bœufs gras, provenant de la ferme de Lauconnois, à raison de 50, 60, 65 et 70 centimes la livre.

« D'un autre côté, on nous signale que dans les villages de Santerre des prix identiques sont pratiqués. Là, les cultivateurs font abattre et débitent pour leur compte les animaux. »

Il n'y a que les Américains pour avoir de ces idées-là. On annonce qu'il se prépare à New-York une exposition de vaiseurs!

Des prospectus ont été envoyés dans toutes les capitales de l'Europe.

Il y aura trois prix :

Un de dix mille francs pour le meilleur vaiseur à trois temps, un de cinq mille francs pour le meilleur vaiseur à deux temps. Enfin, un prix d'honneur, composé d'un piano à queue et de deux mille francs, sera décerné au vaiseur qui aura fatigué le plus de danseuses!!!

Après cela, on peut tirer l'échelle.

Nouvelles à la main.

Un commis d'une maison d'épicerie en gros passe l'examen du volontariat.

L'examineur, après quelques questions sur le chapitre des connaissances spéciales :

— D'où tire-t-on le café ?

Le commis, rougissant :

— Impossible de vous le dire, monsieur; c'est le secret de la maison.

Un propriétaire se présente furieux au bureau des contributions pour faire une réclamation.

Comment, s'écrie-t-il, vous me faites payer six fenêtres, quand il y en a deux qui ne sont que des jours de souffrance ?

— Hé ! monsieur, reprend doucement l'employé, ce sont ceux-là qui comptent le plus dans la vie.

Le général Farre. — J'ai une idée !

Le général Blot. — Brrr !!!

Le général Farre. — Si je me présentais à l'Académie comme chimiste ?

Le général Blot. — Hein ?

Le général Farre. — C'est moi qui sais le mieux décomposer les corps.

Du Triboulet :

Un banquier parisien avait chargé son correspondant d'Athènes de lui annoncer avant tous autres la capitulation déjà prévue des ardeurs helléniques.

Afin d'éviter toute difficulté avec les télégraphes officielles, voici la dépêche qu'a transmise le correspondant :

« La graisse est refroidie. »

M. Prudhomme voit passer une pension revenant de la promenade sous une pluie battante :

— Ces pauvres enfants ! s'écrie son épouse, vraiment c'est piteux de les voir.

— Allons donc ! répond Joseph; pour refaire la patrie, il faut des hommes bien trempés.

On demandait à l'un de nos plus illustres astronomes son opinion au sujet de la lune habitée ou non, et c'était une femme qui posait la question.

— Madame, répondit le savant, je sais toujours une lune où l'on trouve un homme.

— Et laquelle donc ?

— Mais, la lune de miel.

Deux ex-tambours-majors se lamentent sur le décret du général Farre qui leur enlève leurs attributions.

— Que nous voilà clairons-majors, dit l'un.

— Pourquoi pas ophicéides-majors ?... Quelle humiliation !...

— Encore si on formait un corps d'élite avec tous les tambours-majors, hein !... quel régiment !... dit l'autre.

— Tais-toi donc, répond le premier, l'équilibre européenne qu'elle serait rompue.

Sur le boulevard :

— Ou vas-tu comme cela ?

— Chez moi tailler.

— Bigre ! Tu as un tailleur ? Tu le paies donc ?

— Si je le payais, il viendrait chez moi.

BOURSE DE PARIS

DU 29 AVRIL 1884.

Rente 3 0/0	83 60
Rente 3 0/0 amortissable	85 10
3 0/0 amortissable (nouveau)	84 10
Rente 4 1/2	114
Rente 5 0/0	120 57

Théâtre de Saumur.

Dimanche 1^{er} mai 1884.

1. LES VIRTUEUSES DU PAVÉ, opérette en 1 acte, de MM. Busnach et de Jallais, musique de Aug. Leveillé.

2. DIVORÇONS ! comédie en 3 actes, de MM. V. Sardou et de Najac.

M. RÉNIEZ, de l'Odéon, jouera le rôle de des Prunelles; M^{lle} MART-PAGET celui de Cyprienne.

3. L'ENFANT DU CHEMIN DE FER, opérette en 1 acte, de MM. Péricaut, Villemer et Delormel.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

M^{lle} BERGAULT, 4, rue du Temple, à Saumur, prévient les parents qu'elle aura un cours de dessin le jeudi, et que les autres jours, comme par le passé, elle donnera des leçons de français, ainsi que de musique vocale.

VENTE de 15,000 ACTIONS

DES MINES DE CUIVRE

BAIA DE ARAMA

(ROUMANIE)

60 KILOMÈTRES DU DANUBE

Société anonyme Française au capital de 10 MILLIONS de francs.

DIVISÉ EN 20,000 ACTIONS DE 500 FR. CHACUNE.

Conseil d'administration :

Prince Nicolas G. BRISCO, président;	Comte ODON de MONTESQUIOU-FREZENAC;
Prince BASSARABA DE BRANCOVAN;	Command' R. SEEVER, ancien inspecteur général des Mines, Membre de la Soc. Royale d'Edimbourg, Acad. des Sciences, etc.
GALLOTTI (Léon), ancien professeur à l'École d'Etat-Major;	

Cette Société est recommandée à l'attention publique par des Rapports de notabilités scientifiques indiscutables.

La contenance de ces puissantes Mines, situées en Roumanie, près du Danube, est évaluée à un MINIMUM de deux millions de tonnes de cuivre.

Les frais d'exploitation, calculés au maximum, font le prix de revient de la tonne, rendue en Angleterre, à onze cents francs.

Le taux de vente du cuivre, produit suivant le procédé ordinaire, est couramment de 1,600 fr. — Bénéfice net par tonne: 500 fr.

Les ingénieurs estiment que la production annuelle pourra atteindre dix mille tonnes.

Donc, bénéfice annuel: 5,000,000 de fr., réduits par prudence exagérée à 4,000,000 de fr.

En outre, des traités spéciaux assurent à la Société l'usage des procédés de la Société électrique « la Force et la Lumière, » et pourront procurer ainsi une économie de 25 0/0 sur le prix de revient, bénéfice nouveau revenant aux Actionnaires.

Si l'on calcule seulement le bénéfice à 4 millions de francs, les actions sont assurées d'un dividende régulier de 75 fr. par action, ou 10 0/0 du prix d'émission, et leur remboursement est assuré en huit années.

Après cette période, les actions de jouissance remises en échange rapporteront 90 fr. par an.

La hausse considérable sur les actions similaires, Tarsis, Rio-Tinto, garantit une plus-value rapide aux actions de BAIA de ARAMA.

Le prix de vente de ces Actions est fixé à 750^{fr.}

PAYABLES

En souscrivant... 100 | Le 1^{er} Juin... 200
A la répartition... 250 | Le 1^{er} Juillet... 200

LES DEMANDES SERONT REÇUES JUSQU'AU

Mardi 3 et Mercredi 4 Mai

A PARIS : au Comptoir universel, 21, rue des Pyramides;

A BRUXELLES : à la Caisse syndicale, 45, boulevard Anspach;

ET CHEZ TOUS LES BANQUIERS et CHANGEURS à Paris et en Province.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

De BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-pro-

noncées, ont été parfaitement guéris par la Revals-cière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.
Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine

Revals-cière. LÉON PRYCLET, instituteur à Eynan-çes (Haute-Vienne).
N° 63,476 : M. le curé Comparat, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.
Cure N° 99,625. — Avignon. La Revals-cière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du

Balai, 11.
Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revals-cière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.
Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi LA REVALS-CIÈRE CHO-

COLATÉE, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — Biscuits ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALS-CIÈRE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean. — Dépôt à Bresson, successeur de TEXIER; J. RUSSON, pharmacien, quai de Limoges, et partout chez les pharmaciens et épiciers. — Du HARRY et G^o (limités) 8, rue Castiglione, Paris. (718)
P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur.
A VENDRE
A L'AMIABLE,
En totalité ou par parties,
LA FERME
DE LA BIGOTERIE
Située commune de Genneteil, canton de Noyant (Maine-et-Loire);
Consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables, prés et bois, d'une contenance de 42 hectares.
Toutes facilités pour les paiements.
S'adresser : 1° à M. RIVRAIN, demeurant à Genneteil, à qui appartient cette ferme; 2° à M. BEARD, au Champ-de-Foire, à Saumur; 3° à M. GAUTIER, agent d'assurances à Saumur, rue Basse-Saint-Pierre; 4° et à M^e AUBOYER, notaire. (303)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.
A VENDRE
OU A LOUER
MAISON
Avec cour, jardin, écurie.
Rue Beurepaire, 37.
S'adresser audit notaire ou à M^{me} BOUCHER, même rue, 41. (193)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.
A VENDRE
OU A LOUER
UNE PROPRIÉTÉ
Ville de Saumur,
Ayant façade sur la rue de Poitiers et sur l'avenue de la gare de la Vendée, actuellement occupée par un établissement d'horticulture.
S'adresser audit notaire. (291)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.
A CEDER
A LOUER OU A VENDRE
UNE MAISON
AVEC DÉPENDANCES,
Exploitée comme café, restaurant et hôtel.
Dans un quartier central et d'affaires, à Saumur.
S'adresser audit notaire. (279)

Etude de M^e GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.
VENTE MOBILIÈRE
Pour cause de départ de M. Viger, ancien juge de paix,
Le dimanche 8 mai 1881, à midi.
A Montreuil-Bellay, route de Loudun.
On vendra :
Trois lits complets, meubles de salon et de salle à manger, 250 volumes divers, commodes, armoires, tables, chaises, fauteuils, draps, serviettes, nappes, couverts en ruolz, tapis et autres objets. (304)

A CEDER
UN TRÈS-BON MAGASIN
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine,
UNE MAISON
Avec BEAU JARDIN bien arboré,
Située rue Dincau, n° 1 (Basses-Perrrières).
S'adresser, pour traiter, à M^e MOUTAS, notaire.
Pour visiter les lieux, à ladite maison. (300)

A CEDER
POUR CAUSE DE SANTÉ,
UN FONDS DE ROUENNERIE,
DRAPERIE ET BLANC,
Bien achalandé,
Situé à Vihiers.
S'adresser à M. DELMAS, huissier à Vihiers. (262)

A LOUER
PRÉSENTEMENT,
VASTE MAISON
PROPRE AU COMMERCE,
Située rue Beurepaire, n° 9.
S'adresser à M. GAMICHON, quai de l'Ecole de Cavalerie, n° 6. (720)

A VENDRE
UN JOLI CHIEN A POIL RAS
Agé de vingt mois.
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME
se destinant au commerce de nouveautés.
Bonnes conditions.
S'adresser au bureau du journal.

MAISON DE BLANC
Quai de Limoges.
M. SAINTON-GUILLON demande un apprenti.

BONNETERIE
MAISON P. FOUCHER
SAUMUR.
On demande un apprenti.

M. BEAUCHAMP
Successeur de M. SCHNETZ,
Rue d'Orléans, 36, à Saumur,
Seul entrepositaire des Bières de Mauzeville et de Châteauroux,
A l'honneur d'informer MM. les consommateurs qu'il aura toujours à leur disposition des BIÈRES blondes et brunes à des prix modérés. (223)

AVIS
Nous recommandons aux amateurs de bon potage le **Tapioca** de J. CARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.
Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.
A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

VINS garantis purs et naturels, à 36, 38 et 40 fr. l'hectolitre, logés, en pièce neuve d'environ 230 litres, pris à Béziers. — S'adresser à M. COUSTAN, propriétaire à Béziers.

GAZETTE DE PARIS
Le plus grand des journaux financiers
DIXIÈME ANNÉE
Paraît tous les Dimanches
PAR AN Semaine politique et financière
— Études sur les questions du jour — Renseignements sur toutes les valeurs — Arbitrages avantageux — Conseils particuliers par Correspondance — Échéance des coupons et leur prix exact — Cours officiels de toutes les valeurs cotées ou non cotées.
4 FRANCS
ABONNEMENTS D'ESSAI
2^e LA Première Année
Prime Gratuite
LE BULLETIN AUTHENTIQUE
des TIRAGES FINANCIERS et des VALEURS à LOTS
PARAISANT TOUTS LES 15 JOURS.
Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier.
ENVOYER MANDAT-POSTE ou TIMBRES-POSTE
59, Rue Talbott — Paris

AU PALAIS DES MARCHANDS
LUNDI 25 AVRIL
et jours suivants

GRANDE EXPOSITION DE NOUVEAUTÉS
DE LA SAISON



N.-B. — Envoi du catalogue illustré à toute personne qui en fera la demande.

A LA VILLE DE PARIS
Place Saint-Pierre
SAUMUR

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames
CHALES
Toiles, Etoffes pour Ameublements
Galerie spéciale pour la vente des
CONFECTIONS pour HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS
Vêtements Drap noir et Drap nouveauté pour Hommes
COSTUMES NOUVEAUTÉ pour ENFANTS, depuis 3 ans
Habilllements Complets pour Communion
CHAPELLERIE

Saumur, imprimerie P. GODET.